

4. UNITÉS TOPOGRAPHIQUES

4. UNITÉS TOPOGRAPHIQUES _ p.77

4.1 FLANC SUD _ p.80

4.2 FLANC EST _ p.84

4.3 FLANC NORD _ p.86

4.4 FLANC NORD-OUEST _ p.88

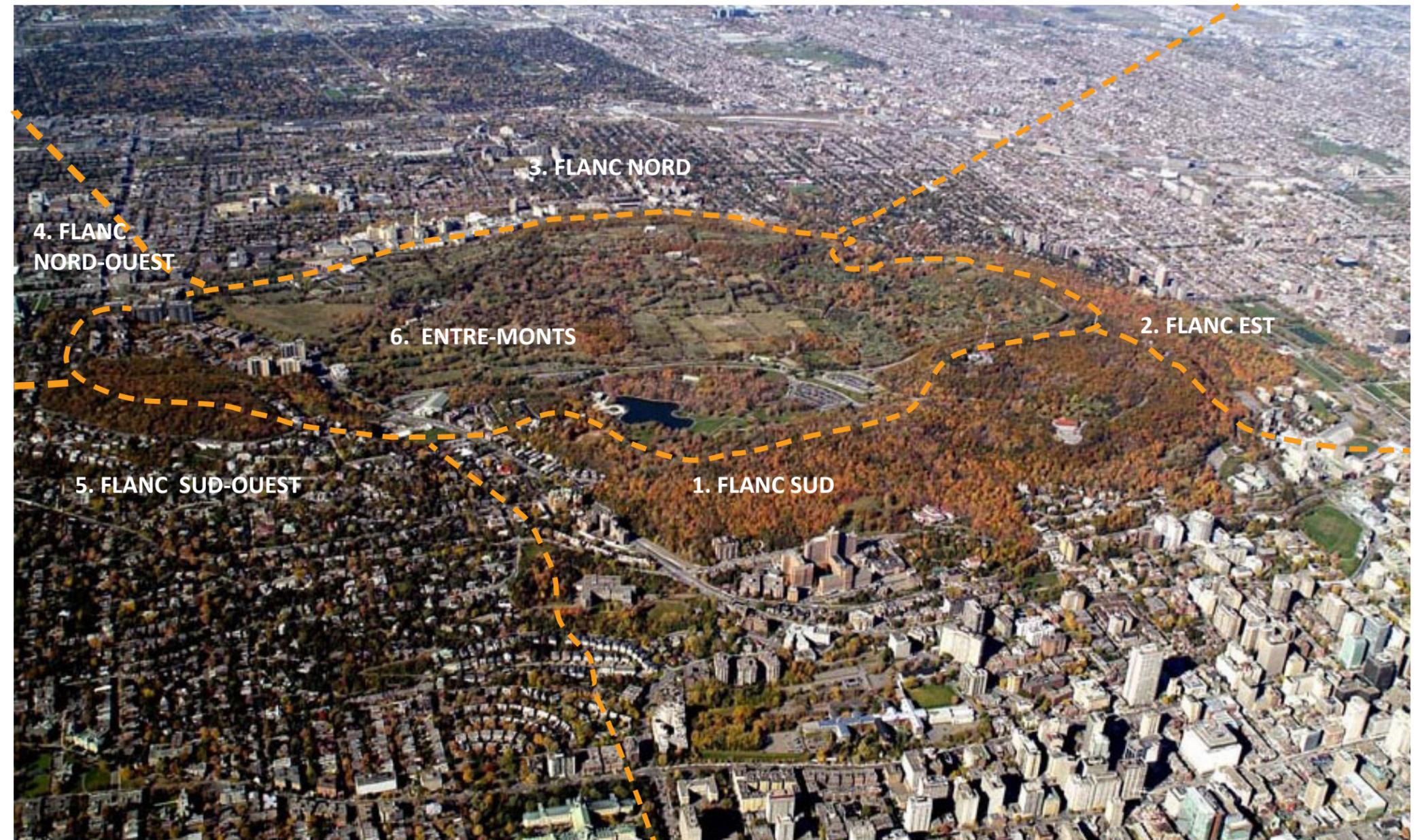
4.5 FLANC SUD-OUEST _ p.90

4.6 ENTRE-MONTS _ p.92

4. UNITÉS TOPOGRAPHIQUES

UN REGARD SUR LES UNITÉS TOPOGRAPHIQUES

La montagne forme un tout complexe. Ses trois sommets, ses versants et son entre-monts découpent le mont Royal en six grandes unités topographiques dont les limites, parfois franches, parfois floues, ne correspondent pas à des limites de propriété. Ce découpage est établi en relation avec les formes du relief de la montagne. Il permet une lecture et une compréhension de la montagne selon des unités qui ont chacune leur personnalité. À cause de son relief particulier, la montagne demeure difficile à percevoir dans son ensemble, car on ne peut voir ses flancs ou versants qu'un à la fois. On la découvre alors à l'échelle de ses unités topographiques.





L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE ET NATUREL DU MONT-ROYAL

LEGENDE

INSTITUTIONS

- 1 UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
- 2 COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
- 3 COLLÈGE NOTRE-DAME
- 4 ORATOIRE ST-JOSEPH DU MONT-ROYAL
- 5 ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
- 6 CUSM - HÔPITAL GÉNÉRAL
- 7 CUSM - HÔPITAL ROYAL-VICTORIA
- 8 UNIVERSITÉ MCGILL
- 9 CHÔM, HÔTEL-DIEU
- 10 RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE ST-JOSEPH
- 11 CIMETIÈRE MONT-ROYAL
- 12 CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES
- 13 MANÈGE MILITAIRE, CÔTE-DES-NEIGES

ESPACES VERTS

- 1 PARC DU MONT-ROYAL
- 2 PARC SUMMIT
- 3 PARCS PERCY WALTERS + THÉRÈSE CASGRAIN
- 4 PARC RUTHERFORD
- 5 PARC JEANNE-MANCE
- 6 PLACE DE L'AMÉRIQUE-LATINE
- 7 RÉSERVOIR VINCENT D'INDY
- 8 PARC DU SOMMET D'OUTREMONT
- 9 PARC JEAN-BRILLANT

VUES

- 1 BELVÈDÈRE KONDIARONK
- 2 VUES DEPUIS LE CHEMIN OLMSTED
- 3 BELVÈDÈRE CAMILLIEN-HOUDE
- 4 VUES DEPUIS LE SOMMET D'OUTREMONT
- 5 VUES DEPUIS MONT MURRAY (CMR)
- 6 VUES DEPUIS L'ESPLANADE, U de M
- 7 VUES DEPUIS L'ORATOIRE ST-JOSEPH
- 8 VUES DEPUIS SUMMIT CIRCLE

- x SOMMETS



Plan clef : unités topographiques de la montagne

NOTE SUR LES ILLUSTRATIONS :

1 La carte de l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, utilisée dans cette section afin d'illustrer les unités topographiques, a été réalisée en 2010-2011 par la firme URBAN SOLAND pour la Ville de Montréal. Les indications ayant trait aux institutions, espaces verts et points de vue ont été ajoutées par la DGPV pour l'Atelier Conférence Regards sur le paysage du mont Royal tenu les 4, 5 et 6 novembre, 2010 à Montréal.

2 Toutes les photographies aériennes obliques ont été prises par Claude Duchâine, Air Imex Ltée _ 2006 ET 2007

4.1 FLANC SUD

LA RELATION DE L'UNITÉ AVEC LA MONTAGNE

Le flanc sud compose l'arrière-scène du centre-ville dans l'image identitaire et emblématique de Montréal. Il jouit de la plus grande visibilité dans la relation montagne/ parc/ centre-ville/ fleuve/ plaine du Saint-Laurent et inversement.

Dans l'histoire :

- S'y concentrent des exemples phares de quatre vocations de la montagne : le savoir avec le Grand Séminaire, le Collège de Montréal et l'Université McGill, la santé avec les hôpitaux Royal Victoria, Général et Shriners, résidentielle avec les nombreuses villas, les conciergeries bourgeoises de l'îlot Trafalgar-Gleneagles et l'ensemble de prestige du Mille carré doré, le loisir avec une partie du parc du Mont-Royal
- Sa relation forte avec le centre-ville

LES GRANDES COMPOSANTES QUI STRUCTURENT LE PAYSAGE

La colline du Mont-Royal couverte de feuillus

La masse de roc au couvert feuillu, avec sa silhouette quasi-horizontale d'où émerge la croix et l'antenne, découpée par le belvédère Kondiaronk, et avec son escarpement abrupt dramatique, s'avance jusqu'au chemin de la Côte-des-Neiges, l'avenue Cedar et l'avenue des Pins. Toutes les hauteurs du flanc sud sont incluses dans le parc du Mont-Royal auquel on accède principalement par l'entrée Peel, renouvelée, accueillante et mettant en scène le serpent, dans l'axe visuel de la rue Peel. Le belvédère Kondiaronk et son chalet qualifient son promontoire avec des vues exceptionnelles vers le centre-ville, le fleuve et les autres Montréalaises.

Le long de l'avenue des Pins, les masses d'arbres de l'Hôpital Royal Victoria, de l'Institut Allan Memorial, de l'entrée Peel puis d'autres parties du parc du Mont-Royal découpent le versant bâti en pans de plus en plus larges d'est en ouest. Le parc du Mont-Royal, situé en arrière-cour de propriétés institutionnelles et résidentielles, est enfin présent sur rue à l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue Cedar avec sa masse imposante, convexe et boisée.



Flanc sud - photo oblique

La perception des hauteurs boisées du flanc sud est fragmentée par les bâtiments du centre-ville et les alignements d'arbres, et dirigée par l'axe des rues, à l'instar de plusieurs des vues s'offrant vers la ville.

Cette unité offre la découverte de parois rocheuses naturelles, notamment à l'endroit du parc du Mont-Royal, ou révélées par l'implantation de rues (avenues des Pins et Cedar, chemin de la Côte-des-Neiges), de bâtiments (Hôpital Royal Victoria, secteur Redpath Crescent) et d'équipements (réservoir McTavish). La paroi du réservoir McTavish, surplombée de la villa de Sir Hugh Allan et du couvert boisé du parc du Mont-Royal, s'avère une des plus belles mises en scène de l'unité.

Le versant bâti

Il comprend deux types d'ensembles : ceux accrochés à la pente en contact avec le parc du Mont-Royal, qui dominent le parcours des Pins/ Cedar/ Côte-des-Neiges et ceux en aval de ce parcours. De grandes parcelles institutionnelles marquent les extrémités du flanc et encadrent une trame fine à dominante résidentielle. On y trouve la plus grande concentration et diversité d'institutions.

Le bâti adjacent au parc du Mont-Royal comprend les bâtiments occupant la position la plus élevée sur le flanc sud. Des ensembles institutionnels imposants prolongent le centre-ville jusqu'à la montagne avec l'Hôpital Royal Victoria et le stade Percival-Molson, greffé à l'ensemble compact de l'Institut et de

l'Hôpital neurologiques de Montréal et surmonté des résidences étudiantes de l'Université McGill. L'ancienne villa de Sir Hugh Allan, agrandie et entourée de ses dépendances et de ses parterres, opère une transition vers l'impasse de la rue Redpath-Crescent et ses résidences luxueuses encadrées d'arbres matures. L'Hôpital Shriners, blanc et rouge, contraste sur le flanc boisé près de la clairière du parc du Mont-Royal qui témoigne de l'Hôpital Children Memorial disparu. Les ensembles résidentiels diversifiés des secteurs Trafalgar et Hill Park bordent le chemin de la Côte-des-Neiges.

Le versant bâti en aval des avenues des Pins et Cedar, présente une diversité de typologies résidentielles, notamment des villas comme la maison McConnell et l'ensemble remarquable de résidences bourgeoises du Mille carré doré dont plusieurs sont occupées par l'Université McGill. Il compte aussi une multitude de jardins, de murs, d'escaliers agrippés à la pente. D'autres bâtiments dépassent la ligne des arbres; quelques tours d'habitation et des édifices institutionnels contemporains comme le pavillon McIntyre de forme circulaire. L'Hôpital Général contraste le plus fortement par son gabarit, accentué par un fort dénivelé et en rupture notamment avec les ensembles voisins de maisons contiguës de grande unité architecturale, et par son traitement monolithique. Sa stature en fait un point marquant près du chemin de la Côte-des-Neiges. À l'ouest de la coulée de la Côte-des-Neiges, des ensembles d'habitations contiguës ou jumelées homogènes sont ponctués de résidences luxueuses comme la maison Sparrow ou plus modestes. L'ensemble Trafalgar-Gleneagles, par ses hauts volumes de style château, marque de manière sculpturale la transition entre le flanc sud et la colline de Westmount.

L'uniformité du versant bâti est interrompu par trois grandes coulées vertes : dans la poursuite du serpent du parc du Mont-Royal, les espaces ouverts du réservoir McTavish et de l'esplanade de l'Université McGill, plus à l'ouest, le Bois des Bénédictins et les parcs Thérèse-Casgrain et Percy-Walters, puis enfin la traversée de l'îlot Trafalgar-Gleneagles et le grand terrain de l'ancien Séminaire de philosophie avec ses masses d'arbres qui enveloppent le bâtiment. Le réservoir McTavish est un véritable belvédère en amont du centre-ville.

Les pavillons Ross et Maternity de l'Hôpital Royal Victoria, l'ancienne villa de Sir Hugh Allan et l'ensemble résidentiel Trafalgar-Gleneagles se détachent sur le flanc sud et servent de repères dans l'unité. Malgré leur singularité et leurs formes émergeant au-dessus des arbres, ils conservent une sensibilité d'intégration à la montagne par l'emploi de matériaux qui lui sont apparentés en textures et en couleurs.

En raison de leur position élevée sur le flanc, plusieurs bâtiments et leurs abords offrent des vues remarquables vers le centre-ville, le fleuve et les Montérégiennes, comme l'ancienne villa de Sir Hugh Allan et les sites des hôpitaux.

LES PARCOURS

Le chemin de la Côte-des-Neiges, les avenues des Pins, Cedar et du Docteur-Penfield, de même que le chemin Olmsted et le sentier de l'Escarpement constituent des parcours mémorables de découverte du flanc sud.

Les avenues des Pins, Cedar et le chemin de la Côte-des-Neiges offrent les expériences les plus fortes et diversifiées avec la découverte de parois rocheuses et de résurgences, de fortes pentes, de hauts lieux reconnus pour leur caractère patrimonial, et de vues vers la ville.

La présence végétale à toutes fins pratiques continue du côté nord de l'avenue Cedar et du chemin de la Côte-des-Neiges, depuis l'avenue des Pins jusqu'à l'escalier Trafalgar menant au parc du Mont-Royal, combinée à la montée constante, créent une expérience forte de la montagne. Le long des avenues des Pins, Cedar, du Docteur-Penfield et Côte-des-Neige défile une succession de nombreux murs, murets et escaliers illustrant bien les adaptations à la forte topographie du flanc sud. Certains de ces ouvrages affectent négativement les parcours en raison de leur traitement inapproprié ou de leur manque d'entretien. En surplomb du réservoir McTavish, l'avenue des Pins offre une vue exceptionnelle du centre-ville.

Le chemin de la Côte-des-Neiges traverse la montagne en contact étroit avec elle, alors que le chemin McDougall, ancien tracé du tramway, s'engouffre entre les murs des îlots résidentiels.

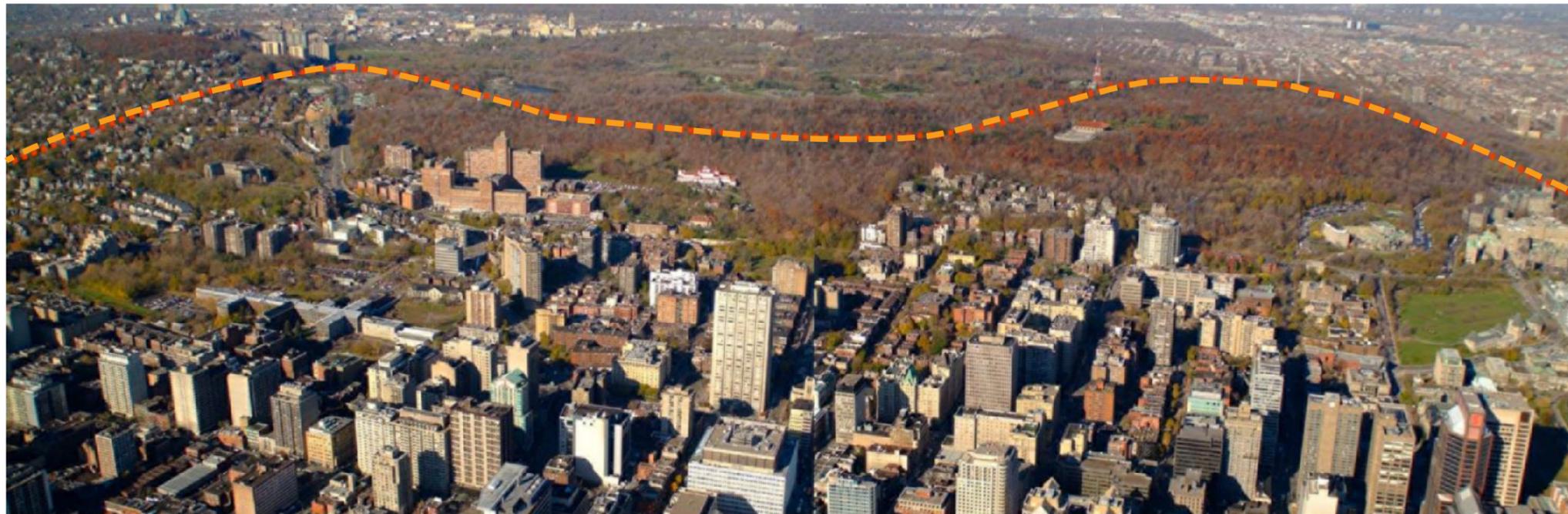


Une forte trame de rues nord-sud converge vers la montagne. Certaines rues en cul-de-sac butent sur la montagne et se prolongent en accès pourvus d'escaliers. Une dizaine de rues structurent des vues encadrées vers le flanc sud, lesquelles sont identifiées comme vues d'intérêt au PPMVMR.

Le parcours piétonnier depuis l'esplanade de l'Université McGill, par la rue McTavish, le serpent de l'entrée av. Peel jusqu'au chalet du belvédère Kondiaronk crée une montée progressive à travers des ambiances variées, de la ville vers le parc. Un autre sentier oblique moins connu donne l'opportunité de rejoindre le lac aux Castors à partir de l'avenue Cedar.

Dans le parc du Mont-Royal, le chemin Olmsted offre une expérience piétonnière mémorable par la traversée de la forêt, le contact étroit avec la pente rocheuse, l'escarpement, la fougère, les vues filtrées vers la ville. Le sentier de l'escarpement, un tracé discret, saisissant par sa grandeur naturelle, dévoile des points de vue saisissants, dont une vue emblématique vers l'Institut Allan Memorial jusqu'aux îles Notre-Dame et Sainte-Hélène. Le belvédère Kondiaronk et son chalet mettent en scène de façon spectaculaire les vues vers le centre-ville, le fleuve et les autres Montérégiennes.

4.1 FLANC SUD



NOTE : Photo oblique vers le nord. Cette photographie résultant de l'assemblage de deux photographies distinctes, prises de points d'observation et d'angles de vue différents, des incongruités peuvent être observées à leur jonction.



Les mises en scène prestigieuses ...

DIAGNOSTIC : LES PRINCIPALES PERMANENCES ET TRACES DE L'HISTOIRE DANS LE PAYSAGE

Le flanc sud boisé composant l'image identitaire de Montréal et l'arrière-scène du centre-ville avec sa topographie d'origine à l'endroit de l'abrupt de l'escarpement et à la jonction de l'avenue Cedar et du chemin de la Côte-des-Neiges

Un lieu, qui domine le centre-ville de Montréal, site par excellence de l'affirmation du pouvoir, de l'influence de ses occupants et de leur volonté d'occuper les parties les plus élevées de la montagne avec les Prêtres de Saint-Sulpice et Seigneurs de Montréal et des personnages symbolisant l'aisance financière comme Simon McTavish et Sir Hugh Allan

Le chemin de la Côte-des-Neiges comme ancien tracé amérindien et parcours fondateur délimité par une partie du mur des Sulpiciens

Les parties du parc du Mont-Royal rattachées à l'extrémité nord du domaine des Prêtres de Saint-Sulpice, la première occupation du flanc sud, comprenant encore aujourd'hui des reliefs d'origine couverts de bois feuillus

Des propriétés caractérisées par une architecture et une mise en scène paysagère monumentales traduisant l'implantation d'institutions et de villas selon l'intention : voir et être vu. Cette unité topographique concentre plusieurs exemples d'une symbiose entre l'architecture, l'aménagement et le paysage de la montagne : ancienne villa de Sir Hugh Allan avec écurie et maison du gardien, le portail Roddick, l'esplanade et les

bâtiments l'encadrant sur le campus principal de l'Université McGill, l'implantation des plus anciens bâtiments de l'Hôpital Royal Victoria en relation avec le site et les parterres, le secteur Redpath-Crescent, le site et la maison McConnell avec les bâtiments qui en étaient des dépendances (Coach House et tennis couvert), l'îlot Trafalgar-Gleneagles avec ses conciergeries et ses deux maisons

Les deux types de tracés révélateurs d'une permanence structurale avec les tracés droits issus du parcellaire orthogonal d'origine (University, McTavish, Peel, Drummond, de la Montagne) et les tracés sinueux adaptés à la topographie (Côte-des-Neiges, Redpath-Crescent, Steyning, Hill Park Circle)

La présence de témoins soulignant le lotissement d'origine :

rues, limites de propriété, alignements d'arbres, murs, clôtures

Les mises en scène prestigieuses créées par la succession :
- dans la perspective de l'avenue McGill College, de l'entrée principale de l'Université McGill avec le portail Roddick, de son pavillon des Arts, de la station de pompage McTavish, de l'hôpital Royal Victoria et du flanc sud de la montagne
- des espaces de l'esplanade de l'Université McGill, du réservoir McTavish, de l'ancienne villa de Sir Hugh Allan et du flanc sud de la montagne

Le secteur réservoir McTavish/ Allan Memorial/ partie nord



du Mille carré doré/ entrée Peel du parc du Mont-Royal forme l'ensemble le plus marquant du flanc sud compte tenu de l'intérêt de ses composantes, de la diversité des paysages et du caractère hautement identitaire du lieu

Cette partie du parc du Mont-Royal comme œuvre inspirée de Frederick Law Olmsted exprimant une lente montée vers le sommet à travers des espaces naturels de grande qualité et comprenant l'ensemble au caractère monumental formé par le belvédère Kondiaronk, le Chalet du Mont-Royal, le grand escalier, le chemin Olmsted et le serpent de l'entrée Peel

Université McGill :

- L'esplanade de l'Université McGill avec son axe central vers le pavillon des Arts, premier bâtiment du campus, et ses parterres latéraux encadrés par plusieurs bâtiments de la fin du 19e siècle, illustrant l'ancienne propriété de James McGill
- L'image de marque du campus créée par la qualité de l'architecture et de l'aménagement des espaces avec des pelouses plantées d'arbres, conjuguée à une organisation spatiale magistrale, à l'instar des grands campus américains

La partie nord du Mille carré doré comme ensemble de résidences bourgeoises entourées de jardins et d'arbres matures délimitées par des grilles et des murs, harmonisé au caractère de la montagne

L'Hôpital Royal Victoria avec ses plus anciens bâtiments, notamment les pavillons Ross Memorial et Montreal Maternity dans une composition monumentale et une organisation spatiale associées étroitement à la montagne

La présence d'alignements d'arbres tant sur le domaine privé que sur le domaine public, de plantations sur gazon et d'une diversité d'essences d'arbres

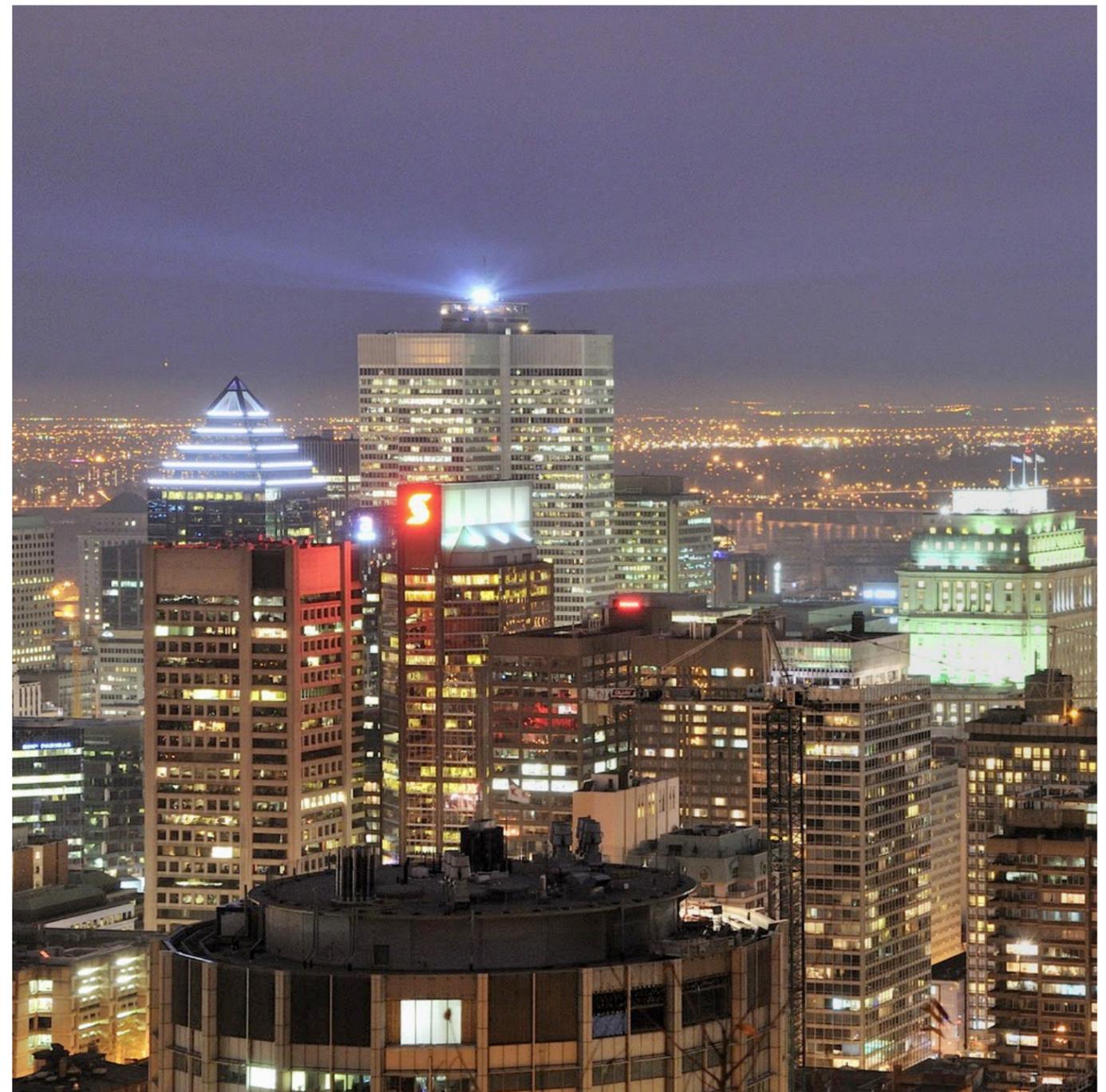
Des vues multiples et variées (vers la ville ou la montagne) qui contribuent au caractère identitaire et à l'image de Montréal

Une diversité d'aménagements et d'ouvrages de génie liés à

la topographie (terrasses, talus, escaliers, mur et murets de pierre, réservoirs et station de pompage) et la présence de lieux d'exception comme le belvédère Kondiaronk

LES ENJEUX

- La qualité de l'intégration de nouveaux bâtiments qui forment des ensembles denses et compacts en contraste avec la montagne et dont les ajouts successifs éliminent des vues vers et depuis la montagne et réduisent leur caractère naturel
- La prise en compte de la topographie, des vues, des qualités architecturales des bâtiments et des aménagements, et de la composition paysagère de l'ensemble lors de la transformation d'une propriété
- L'amélioration des accès au parc du Mont-Royal, rendus difficiles par l'importance de la circulation automobile sur les voies limitrophes, la présence d'intersections dangereuses ou leur aspect inhospitalier ou négligé, notamment à la jonction du chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue Cedar, du côté nord de l'avenue Cedar face à l'Hôpital Général, ainsi qu'à l'est de l'hôpital Shriners
- La conservation, la restauration et l'entretien du patrimoine bâti, notamment le maintien et l'entretien adéquat des éléments construits (grilles, murs en pierre, portails) et des éléments naturels (arbres, alignements, bosquets, bois) qui contribuent à la qualité paysagère des propriétés et à la qualité de la mise en scène du domaine public de la rue et des espaces en façade des bâtiments
- La création de parcours de découverte, conviviaux et rehaussés par des murs, murets et escaliers au traitement et à l'entretien appropriés
- La visibilité de l'antenne de diffusion, qui de plus nuit à la prédominance souhaitée de la croix du Mont-Royal



Source : Tourisme Montréal

- La qualité du panorama nocturne vers et depuis la montagne et la profusion d'éclairages
- La préservation d'espaces gazonnés devant la pression pour de nouveaux stationnements, l'aménagement de terrains sportifs à surface artificielle ou de bassins de rétention

4.2 FLANC EST

LA RELATION DE L'UNITÉ AVEC LA MONTAGNE

Grâce à la succession de pentes prolongées par un vaste parvis (parc Jeanne-Mance/côte Placide du parc du Mont-Royal), l'unité topographique du Flanc est offre d'un seul coup d'œil l'appréciation de l'escarpement, la face la plus saisissante de la montagne. Il s'agit du versant de la montagne le moins construit et qui inclut la plus importante proportion de propriété publique.

Dans l'histoire :

- Unité ayant connu le moins de transformations
 - Dominance de deux types de vocation : le loisir et la récréation à l'endroit du parc du Mont-Royal et du parc Jeanne-Mance, et le sacré et la santé fortement imbriqués sur les propriétés des
 - Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph et de l'Hôtel-Dieu
- Relation étroite avec le secteur résidentiel qui la jouxte, le Plateau Mont-Royal (Plateau)

LES GRANDES COMPOSANTES QUI STRUCTURENT LE PAYSAGE

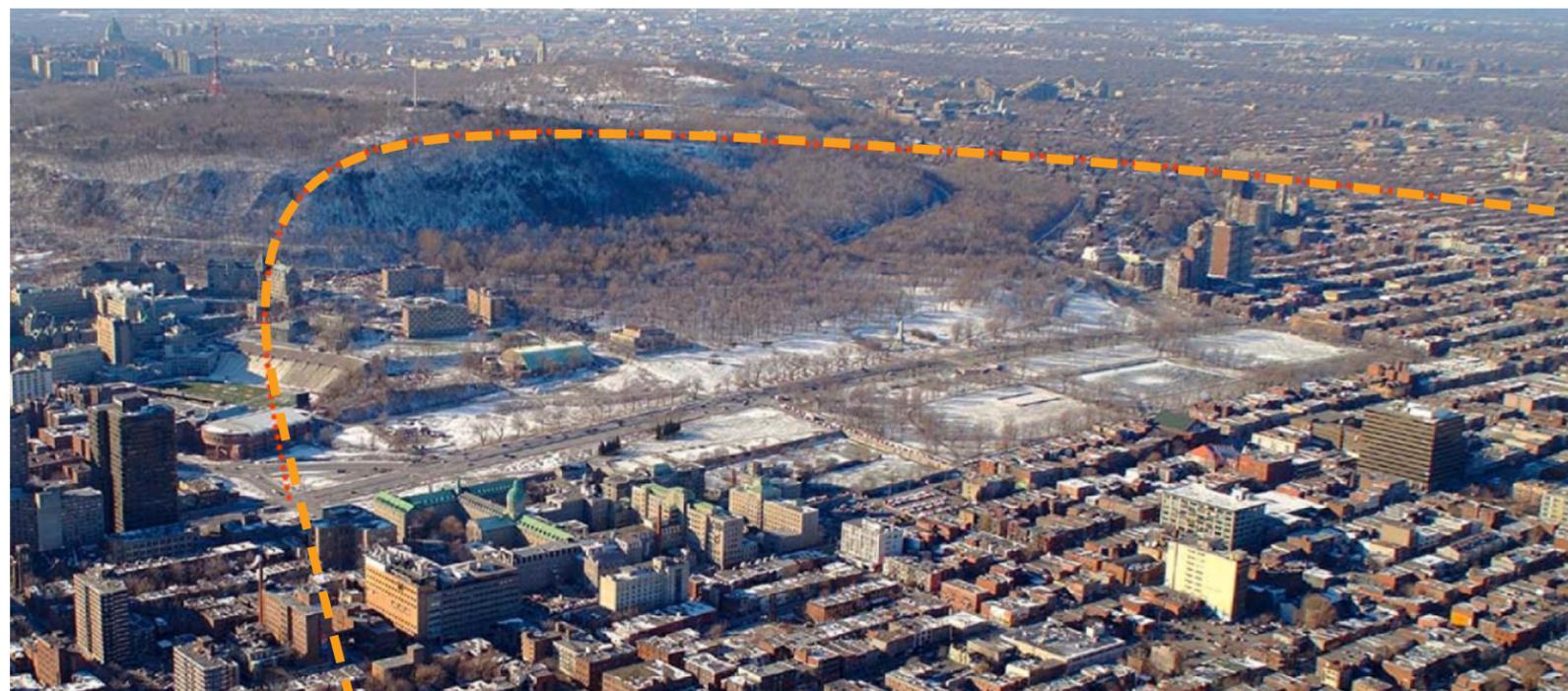
La colline du Mont-Royal couverte de feuillus

La colline feuillue du Mont-Royal avec la douce courbe de sa silhouette surplombée par la croix, est marquée par un escarpement abrupt dramatique ayant la plus forte déclivité du mont Royal et, découpé par la voie Camillien-Houde et son belvédère. Cette masse de roc et de verdure sert d'ancrage au parc du Mont-Royal et de fond de scène à plusieurs rues est-ouest de la trame orthogonale du Plateau. L'hiver accentue le contraste de la paroi de l'escarpement et sa présence dans le paysage. Le secteur des vallons boisés, nommé le Piedmont, borde l'escarpement. La nuit, la croix devient un repère marquant et les pavillons Ross Memorial et Montreal Maternity de l'Hôpital Royal-Victoria se découpent contre le massif.

Grâce à son importante déclivité, conjuguée à la présence d'un bâti de faible hauteur et à l'ampleur du recul offert par la présence du parvis, les sentiers de l'escarpement et le belvédère Camillien-Houde offrent de beaux panoramas, libres d'obstacle, vers la ville au loin.

L'espace ouvert

L'espace ouvert de la côte Placide du parc du Mont-Royal, du parc Jeanne-Mance et des jardins de la propriété des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. Cet espace ouvert forme un vaste



Flanc est - photo oblique



Axe Rachel vers la montagne, photo J.Landry

parvis vert au pied de la colline. Les surfaces du parc Jeanne-Mance et de la côte Placide, encadrées d'alignements d'arbres feuillus, facilitent une appropriation publique par des activités libres ou organisées. Cet espace ouvert permet d'embrasser du regard le flanc entier de la colline. La côte Placide offre des vues rapprochées vers le Plateau ou, dans sa partie sud, vers les immeubles du centre-ville. S'y dresse le monument à Sir Georges-Étienne Cartier et sa Renommée, le plus imposant monument classique de Montréal, positionné au point le plus haut de l'avenue du Parc et dans la perspective de la rue Rachel, selon une des mises en scène les plus réussies de la montagne.

L'espace possède une délimitation claire, renforcée par la grande régularité de l'organisation spatiale, le réseau rectiligne des limites et des voies, la présence remarquable des alignements simples ou doubles d'arbres matures, de même que les alignements continus des résidences d'une hauteur régulière.

Le parc Jeanne-Mance, occupé par plusieurs terrains sportifs, représente le plus grand espace plat de la montagne.

La frange bâtie

La frange bâtie résidentielle du Plateau, caractérisée par des alignements continus et des hauteurs relativement homogènes de deux à quatre étages, borde cet espace ouvert jusqu'à l'ensemble formé de la propriété des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph et de l'Hôtel-Dieu, ceinturé d'un long mur de pierres et surmonté d'un dôme repère.

Du côté ouest de l'avenue du Parc, l'espace est délimité par l'implantation, suivant un certain alignement, des installations de l'Université McGill (Centre sportif, Stade Percival-Molson, talus du stationnement, stade d'hiver McConnell) et du Central d'alarme du Service incendie de la Ville avec son imposant basilaire.

LES PARCOURS

L'avenue du Parc se révèle un important parcours de découverte et un espace charnière entre d'une part, les usages intensifs, les surfaces planes et les tracés rectilignes caractéristiques du Plateau et du parc Jeanne-Mance et d'autre part, le lieu plus paisible de la côte Placide, les pentes douces et le tracé sinueux des sentiers du parc du Mont-Royal et de la voie Camillien-Houde.

Le boulevard du Mont-Royal longe le pied de la colline en une longue courbe et propose un parcours plus intime dans le secteur résidentiel d'Outremont et vers le cimetière Mont-Royal.

Le tracé sinueux du chemin Olmsted gravit lentement la pente et traverse une suite d'ambiances d'abord champêtres, puis sylvestres. À partir du monument à Sir Georges-Étienne Cartier, situé dans l'axe de l'avenue Rachel, le visiteur découvre la côte Placide et le Piedmont, puis longe l'escarpement vers le flanc sud.

Le belvédère Camillien-Houde et le sentier de l'Escarpement offrent des vues spectaculaires vers le Plateau Mont-Royal et au loin, le Stade olympique.

DIAGNOSTIC : LES PRINCIPALES PERMANENCES ET TRACES DE L'HISTOIRE DANS LE PAYSAGE

Le massif de la colline couverte de feuillus et l'escarpement rocheux

Les espaces ouverts de loisir et de récréation associés à l'ancien Fletcher's Field, auparavant aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, et qui depuis ont maintenu leur caractère public

Les espaces de la côte Placide qui ont préservé un caractère champêtre à l'image des anciens domaines

L'ensemble formé de la propriété des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (installées à ce même endroit depuis le 19^e siècle) avec ses jardins et de l'Hôtel-Dieu, ceinturé d'un long mur de pierres et surmonté d'un dôme repère

La trame orthogonale de l'organisation spatiale et la limite bâtie à l'est de l'avenue du Parc

Le caractère pastoral et naturel du parc du Mont-Royal, un oasis dans la ville et largement accessible avec la côte Placide, le Piedmont, le chemin Olmsted

Le tracé courbe du boulevard du Mont-Royal

Le tracé rectiligne de l'avenue du Parc soulignant le cadastre

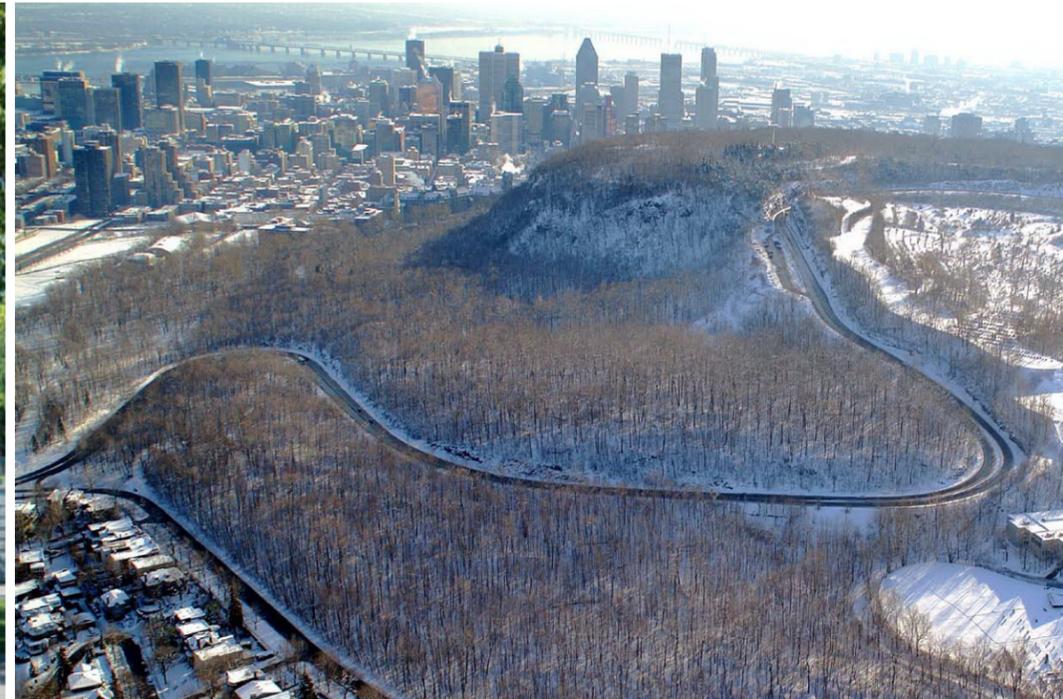


Photo oblique vers le sud : l'escarpement, le chemin Camillien Houde et boulevard Mont-Royal

Les nombreux alignements d'arbres feuillus hérités notamment du plan d'embellissement élaboré en 1909 pour le parc Fletcher

La Croix érigée en 1924 (élément repère très marquant la nuit)

Le monument à Sir George-Étienne Cartier et sa Renommée, inauguré en 1919

Les pavillons Ross Memorial et Montreal Maternity de l'Hôpital Royal-Victoria qui se découpent contre la montagne

LES ENJEUX

- La cohérence de la vision paysagère du grand parvis comme un ensemble constitué de la côte Placide et du parc Jeanne-Mance
- Le lien entre le parc Jeanne-Mance et le parc du Mont-Royal dont la continuité visuelle et d'usage est contrecarrée par la rupture créée par l'avenue du Parc avec sa large emprise et son flot constant de véhicules
- L'intégration des équipements du parc Jeanne-Mance qui fait l'objet d'une occupation intensive et d'une demande accrue en terrains sportifs, avec ses structures d'éclairage massives et leur compatibilité de caractère et d'usage avec la propriété de l'Hôtel-Dieu
- La qualité de l'intégration des éclairages dans une com-

position d'ensemble alors que se multiplient les masses lumineuses discordantes et les éclairages contrastant avec l'escarpement

- La qualité de la transition des équipements et des installations entre le flanc est et le flanc sud alors que l'escarpement forme une masse continue unificatrice
- Malgré les réaménagements importants ayant simplifié et amélioré la lecture du lieu, l'achèvement de l'aménagement de la jonction du Parc / des Pins en raison de l'ampleur et de la complexité de l'emprise de la voie publique et du milieu bâti déstructuré et hétérogène, exception faite de l'ensemble de l'Hôtel-Dieu
- La relation paysagère entre le parc du Mont-Royal et le quartier Outremont, amoindrie par la jonction peu conviviale du Parc / Mont-Royal / Camillien-Houde, par l'absence de lien entre la structure urbaine du quartier et la montagne, et par le caractère du boulevard Mont-Royal bordé de plusieurs propriétés fermées de hautes clôtures et tournant le dos au parc
- L'accès piétonnier au parc du Mont-Royal le long du boulevard du Mont-Royal, ce secteur étant marqué par l'absence de trottoirs côté parc et d'accès formellement aménagés
- L'amélioration de l'expérience le long de la voie Camillien-Houde, une voie rapide dont le traitement n'est pas harmonisé au caractère de la montagne



4.3 FLANC NORD

LA RELATION DE L'UNITÉ AVEC LA MONTAGNE

L'unité topographique du flanc nord qualifie la colline d'Outremont, séparé de la colline du Mont-Royal par l'entre-monts et de la colline de Westmount par la coulée du chemin de la Côte-des-Neiges. Le profil du pavillon principal de l'Université de Montréal représente l'image iconique de la colline d'Outremont et du flanc nord de la montagne.

Dans l'histoire :

- La présence importante des deux institutions ayant contribué à développer le secteur et façonné la colline : les Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie et l'Université de Montréal
- La prédominance d'un grand monument dans le paysage : le pavillon principal de l'Université de Montréal et sa tour iconique

LES GRANDES COMPOSANTES QUI STRUCTURENT LE PAYSAGE

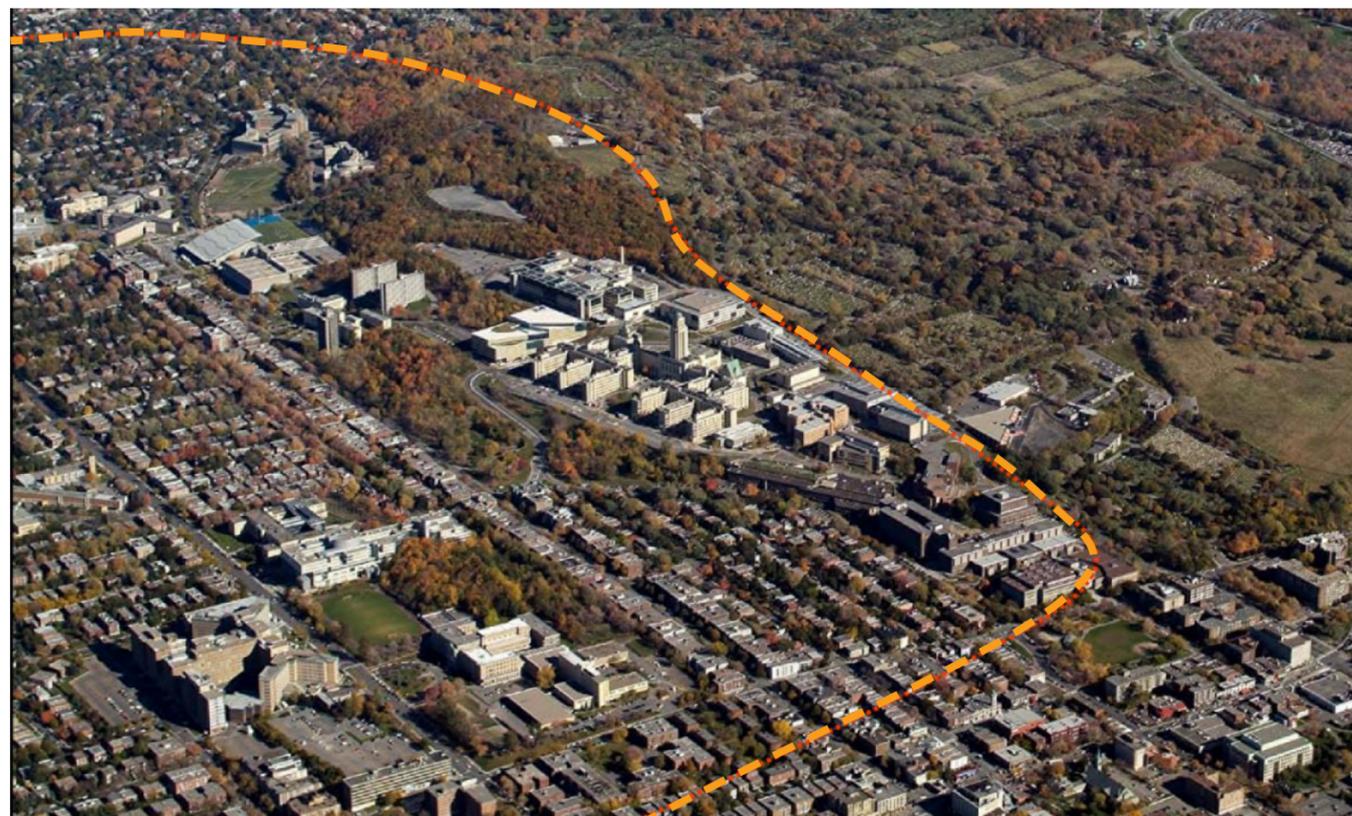
La colline d'Outremont couverte de feuillus

Le versant nord de la colline d'Outremont, couvert de chênaies et d'éraiblières et comprenant des arbres remarquables, couvre les parties hautes du campus de l'Université de Montréal et le Bois Saint-Jean-Baptiste du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Il s'étend de l'École Polytechnique jusqu'à la coulée séparant la colline d'Outremont de celle du Mont-Royal et qui donne accès au Cimetière Mont-Royal.

Le flanc nord inclut le parc du Troisième Sommet qui résulte d'une entente convenue entre le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, l'Université de Montréal et la Ville de Montréal avec la collaboration du gouvernement du Québec et qui préserve les hauteurs boisées de la colline d'Outremont. Le vieux chemin Saint-Jean-Baptiste, l'ancienne piste de ski et le remblai de l'Université de Montréal sont le lieu de cheminements à travers les bois, de belvédères et d'espaces permettant d'apprécier la lecture et les ambiances diverses de la colline d'Outremont.

Le versant bâti institutionnel

Les bâtiments de l'Université de Montréal et de l'ancienne Maison mère des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie s'ancrent dans la pente du flanc nord. Le campus de l'Université de Montréal, s'organisant en une masse imposante de nom-



Flanc nord - photo oblique

breux bâtiments alignés sur la ligne de crête avec l'entre-monts, puis dévalant en paliers successifs inscrits dans le versant, témoigne d'une volonté de maîtrise de la montagne où la nature est repoussée sur la périphérie. La position élevée de la masse pâle et compacte des bâtiments de l'Université de Montréal confère à l'ensemble une grande visibilité depuis la partie nord de l'île de Montréal, mais aussi depuis les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière. Véritable point de repère et symbole de la montagne et de la colline d'Outremont, visible aussi depuis l'entre-monts, la tour du pavillon principal domine le paysage. Par son implantation et l'envergure de son architecture, le pavillon principal conditionne l'organisation spatiale en périphérie, le parcours des voies de circulation, l'implantation et

la hauteur des autres pavillons. La pente lui sert de piédestal. Le parvis du pavillon et sa cour d'honneur offrent de magnifiques vues vers le nord. En périphérie du pavillon principal, les surfaces gazonnées ponctuées d'arbres constituent, avec le coloris chamois de la brique, les principaux éléments unificateurs du campus.

Une coulée verte, s'étendant du sommet Outremont jusqu'au boisé du Collège Jean-de-Brébeuf et entre des bâtiments du campus universitaire et l'ancienne Maison mère des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, facilite leur intégration au paysage. Une entente de non-aedificandi préserve cette présence boisée bordant le boulevard Édouard-Montpetit.

Le réservoir Vincent-D'Indy et sa paroi rocheuse témoignent des travaux résultant de l'implantation sur la montagne. Ils offrent une vue élargie et rapprochée de la colline boisée et une mise en scène magistrale du pavillon Vincent-D'Indy et de la salle Claude-Champagne.

La frange résidentielle de Côte-des-Neiges et d'Outremont

Un bâti résidentiel de 2 ou 3 étages, relativement homogène, composé de conciergeries, de maisons unifamiliales ou jumelées, alignées sur une trame de rues bordées d'arbres, s'étend au pied du flanc permettant de dégager et d'accroître sa visibilité. Ce grain fin résidentiel s'interrompt avec le grand îlot institutionnel de la Faculté de l'Aménagement de l'Université de Montréal, des HEC Montréal et du Collège Jean-de-Brébeuf.

Les rues nord/sud offrent des vues vers la colline d'Outremont, particulièrement l'avenue Vincent-D'Indy. De plus loin, certains parcs de l'arrondissement et les abords de ses limites territoriales nord et est permettent de découvrir le profil et la masse végétale de la colline d'Outremont.

LES PARCOURS

L'avenue Louis-Colin et le boulevard Édouard-Montpetit longent le campus de l'Université de Montréal et font découvrir son architecture variée, la mise en scène du pavillon principal, ses espaces gazonnés et boisés et son voisinage résidentiel.

Quant au parcours de l'avenue Vincent-D'Indy et du boulevard Mont-Royal, il permet d'apprécier l'importante contribution des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie dans le développement du secteur.

Le chemin Saint-Jean-Baptiste permet l'ascension de la colline d'Outremont à partir du boulevard du Mont-Royal. Ce chemin sinueux, au cœur de la forêt, offre une découverte progressive du paysage jusqu'à la jonction avec l'entrée du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges et le sommet de l'ancienne piste de ski de l'Université de Montréal. Cette dernière constitue un espace ouvert offrant des vues d'intérêt sur l'arrondissement Outremont et la plaine au nord-est de l'île.



Vue vers le sud

DIAGNOSTIC : LES PRINCIPALES PERMANENCES ET TRACES DE L'HISTOIRE DANS LE PAYSAGE

Le profil de la colline d'Outremont, avec ses parties hautes boisées de feuillus comprenant les bois de l'Université de Montréal et du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges et l'ouverture créée par l'ancienne piste de ski

La présence des grandes institutions qui ont participé au développement du flanc nord

L'Université de Montréal et ses composantes significatives dont la composition classique monumentale de son pavillon principal implanté sur le plateau d'une ancienne carrière, sa rampe d'accès, sa cour d'honneur et sa tour iconique, le chemin Polytechnique

L'ancienne Maison mère des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, son talus avant et ses terrasses arrière

L'École Vincent-d'Indy

Le réservoir Vincent-D'Indy et la paroi rocheuse

Les masses boisées et les grands arbres présents sur les terrains du Collège Jean-de-Brébeuf et des HEC Montréal

Le Collège Jean-de-Brébeuf et la composition classique de sa cour avant en hémicycle

L'ancien chemin Saint-Jean-Baptiste du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges



LES ENJEUX

- La préservation de la lecture du pavillon principal de l'Université de Montréal devant la présence d'une grande concentration de bâtiments en périphérie
- La préservation des qualités paysagères des sites face à la modification d'usage et au changement de vocation
- La conservation, la restauration et l'entretien des patrimoines
- L'accès et l'aménagement du parc du Troisième Sommet
- L'aménagement d'espaces ouverts transformés par un besoin grandissant d'équipements sportifs
- La qualité du panorama nocturne vers et depuis la montagne et la profusion d'éclairages
- La naturalisation du site de l'ancien dépôt à neige de l'Université de Montréal

4.4 FLANC NORD-OUEST

LA RELATION DE L'UNITÉ AVEC LA MONTAGNE

L'unité topographique du flanc nord-ouest offre l'appréciation d'une partie du versant du mont Summit, séparée de la colline d'Outremont par la coulée du chemin de la Côte-des-Neiges. L'Oratoire Saint-Joseph qui se dresse contre le ciel représente une image emblématique de Montréal et participe au découpage de la silhouette de la montagne. Il s'agit du secteur le plus marquant du côté nord de la montagne compte tenu de ses composantes, de la diversité de ses paysages et surtout de la prédominance, de la stature et du caractère hautement symbolique de l'Oratoire.

Dans l'histoire :

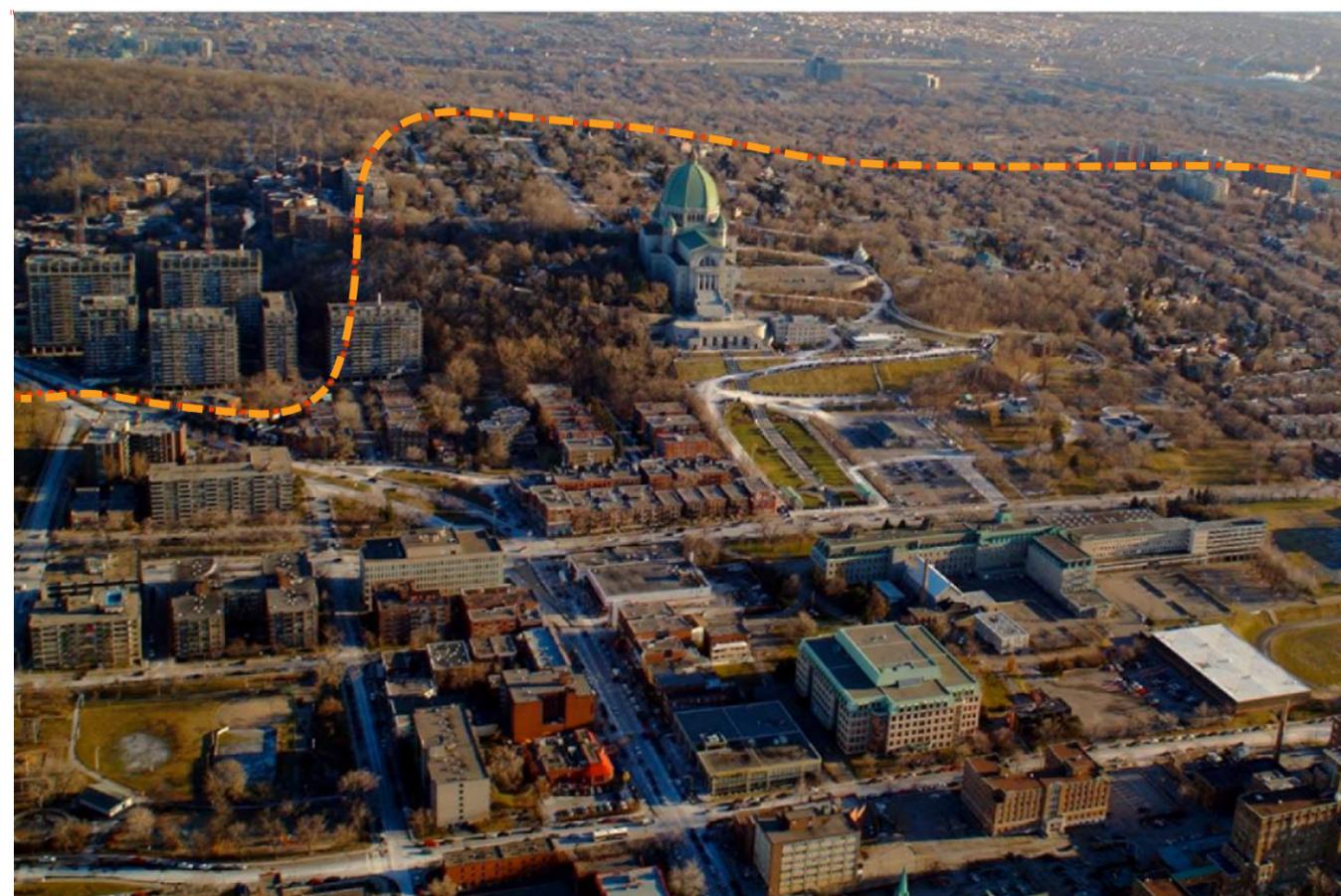
- La présence importante de communautés religieuses dont la vocation est liée à l'éducation
- La prédominance de l'Oratoire Saint-Joseph dans le paysage

LES GRANDES COMPOSANTES QUI STRUCTURENT LE PAYSAGE

Le promontoire de l'Oratoire Saint-Joseph

Un promontoire rocheux en contrebas du boisé du mont Summit sert d'assise majestueuse à l'Oratoire Saint-Joseph. Son versant ouest relativement homogène par sa couverture d'arbres feuillus, parsemée de toitures résidentielles, contraste avec l'émergence du dôme de l'Oratoire. Une série de rues selon un axe nord/sud sépare l'Oratoire du parc Summit dont Surrey Garden, un large boulevard planté dégageant la vue sur le dôme de l'Oratoire.

Le dôme de l'Oratoire, le point le plus haut de Montréal, constitue un élément repère majeur à l'échelle régionale et métropolitaine. Il domine le paysage du mont Royal et du mont Summit, représente un de ses symboles identitaires et participe au découpage de la silhouette de la montagne par son envergure et son coloris. Il participe aussi aux panoramas perçus depuis les collines d'Outremont et du Mont-Royal. Les variations climatiques, journalières et saisonnières créent parfois des effets dramatiques saisissants qui peuvent être accentués par l'éclairage du dôme et de la basilique.



Flanc nord-ouest - photo oblique

La mise en scène progressive vers la basilique est magnifiée par une succession de reliefs plats, modérés et accidentés sur une très courte distance et la forte présence de talus monumentaux, d'escaliers, de hauts murs et de la crypte. La basilique se détache de la masse végétale feuillue composée d'un bois sillonné par le chemin Kingston et de la canopée des arbres du jardin du chemin de croix.

La hauteur du promontoire permet d'observer des panoramas à partir du parvis de la crypte, de la terrasse en surplomb, du parvis de la basilique et de la chapelle de saint André Bessette, de même que de l'esplanade. Depuis ces belvédères, la vue s'étend jusqu'au pavillon principal de l'Université de Montréal et jusqu'au Lac des Deux-Montagnes.

Au pied du promontoire : le parvis de l'Oratoire et le Collège Notre-Dame

L'axe sacré met en scène la basilique comme point focal de la composition visuelle et la perspective encadrée par des alignements d'arbres y fait converger le regard. Un espace composé de vastes pelouses plantées d'arbres et occupé par d'anciennes villas du 19e et du début 20e (Terra Nova et Taillefer) s'étend au pied du promontoire.

De l'autre côté du chemin Queen-Mary, les bâtiments du Collège Notre-Dame et ses espaces ouverts gazonnés ponctués d'arbres établissent une continuité spatiale avec l'Oratoire témoignant de l'appartenance à une même congrégation religieuse.

La hauteur contenue du bâti environnant assure une grande visibilité à l'Oratoire depuis les parties nord et ouest de l'île de Montréal, mais aussi depuis les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière.

La coulée du chemin de la Côte-des-Neiges

La coulée de la Côte-des-Neiges s'insère entre les collines de Westmount et d'Outremont permettant une connexion vers l'entre-monts. Marquent l'intersection des chemins Queen-Mary et de la Côte-des-Neiges, de hautes conciergeries coiffées d'antennes resserrent l'entrée à la coulée, mais nuisent à sa lecture depuis la partie nord de l'île de Montréal. Le parc Troie et la place du 6-décembre-1989 constituent un lien vert distinctif menant à l'entrée bordée de pelouses plantées d'arbres du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. La maison Simon-Lacombe ferme la perspective et rappelle les origines agricoles du secteur, mais à travers le nœud de circulation, l'entrée au cimetière semble fugace.

LES PARCOURS

Le chemin Queen-Mary permet de longer le pied du mont Summit et à la hauteur de l'avenue Cedar Crescent offre une large vue se terminant sur la masse végétale de la colline d'Outremont.

Le paysage du promontoire de l'Oratoire observé depuis Queen-Mary est constitué par la superposition d'une série de plans qui crée un effet de grande verticalité.

Le parcours à pied de l'axe sacré de l'Oratoire et le cheminement par les escaliers extérieurs ou l'intérieur de l'Oratoire permet l'ascension du mont Summit et l'atteinte des parvis monumentaux faisant office de belvédère et donnant des vues sur la plaine nord-ouest de l'île jusqu'au lac des Deux-Montagnes.

Le chemin de croix de l'Oratoire offre un parcours piétonnier aux ambiances intimistes, contrastant avec la rigueur et la symétrie de l'organisation spatiale de l'Oratoire et de son axe sacré. Il constitue une expérience sensorielle remarquable par la diversité de ses aménagements et de ses mises en scène.

DIAGNOSTIC : LES PRINCIPALES PERMANENCES ET TRACES DE L'HISTOIRE DANS LE PAYSAGE

Le profil caractéristique du mont Summit d'où émerge le dôme de l'Oratoire Saint-Joseph

Les espaces boisés associés au promontoire du mont Summit

Le tracé d'accès et les vestiges d'aménagement de la Villa Terra Nova

La présence de l'Oratoire Saint-Joseph et du Collège de Notre-Dame, deux lieux fortement inter reliés, fondés par la Congrégation de Sainte-Croix et ayant participé au développement du flanc



Source : VdeM

L'Oratoire Saint-Joseph

- témoin de l'affirmation très forte de la religion catholique à Montréal et au Québec
- lieu de pèlerinage et touristique parmi les plus importants au Québec
- symbole architectural associé à Montréal
- expression du caractère sacré de la montagne
- l'ensemble de ses composantes



L'ancien chemin Kingston, particulièrement remarquable par son aménagement entre deux talus non construits et la voûte d'arbres le surplombant

Les bâtiments et les parterres du Collège Notre-Dame, ainsi que son arboretum

Le parc Troie et la place du 6-décembre-1989

LES ENJEUX

- L'intégration d'antennes sur les toits de bâtiments
- Le maintien du dialogue entre la nature et le bâti, caractéristique des propriétés institutionnelles
- La préservation des qualités paysagères face à l'intégration de grandes surfaces asphaltées pour des fins de stationnement

4.5 FLANC SUD-OUEST

LA RELATION DE L'UNITÉ AVEC LA MONTAGNE

L'unité topographique du flanc sud-ouest est celle qui présente la plus grande homogénéité tant au niveau de sa topographie, de son occupation, que de son organisation spatiale et même de ses formes construites. Mis à part le parc Summit qui coiffe les dix mètres supérieurs de cette unité, son territoire est occupé par un quartier huppé de faible densité, à dominante clairement résidentielle. Il est ponctué de quelques institutions d'enseignement et de quelques bâtiments municipaux. Il s'agit de l'unité qui témoigne de l'ascension la plus élevée du tissu bâti sur le mont Royal.

Dans l'histoire :

- Tracé du chemin de la Côte-Saint-Antoine suivant un ancien parcours amérindien
- Volonté de créer un quartier pour la haute bourgeoisie, à proximité du centre-ville de Montréal
- Grande qualité des constructions et des aménagements résultant de moyens et d'exigences élevés et d'un bon entretien
- Espace public sobre et soigné
- Parc Summit; forêt urbaine et sanctuaire d'oiseaux

LES GRANDES COMPOSANTES QUI STRUCTURENT LE PAYSAGE

La colline résidentielle de Westmount

Autrefois appelée « la petite Montagne », sa topographie est la plus simple de toutes les unités en raison de ses courbes de niveau essentiellement droites ou légèrement incurvées. La zone avec la pente la plus forte se trouve sur le côté sud, au pied du parc Summit.

Elle est occupée dans sa partie inférieure, au sud de The Boulevard, par une trame de rues majoritairement rectilignes nord-sud, et dans ses hauteurs par des voies courbes qui suivent des niveaux topographiques similaires, souvent entrecoupées par des voies en tête d'épingle.

Des rues bordées d'arbres matures et dont l'attrait est accentué par l'absence de fils aériens et la nuit par un éclairage non seulement utilitaire mais aussi d'ambiance procuré par de discrets lampadaires.



Flanc sud-ouest - photo oblique

Des résidences unifamiliales isolées ou jumelées, de hauteurs relativement homogènes (2-3 étages en bordure de rue, pouvant atteindre à l'arrière 5 ou 6 étages selon la dénivellation), implantées suivant des alignements réguliers, entourées de cours généreuses agrémentées de pelouses plantées d'arbres et de plates-bandes, souvent délimitées par des haies et, en amont de The Boulevard, par des murets de pierre. Aussi au nord de

The Boulevard : une concentration de propriétés résidentielles parmi les plus luxueuses et souvent d'inspiration britannique.

Dans sa partie en amont de The Boulevard, des escaliers permettent aux piétons de la gravir plus rapidement. Un escalier permet également de relier deux ensembles résidentiels situés à Montréal et séparés par un talus escarpé.

Vue à distance : une couverture uniforme ; une alternance régulière de toitures, dont une bonne proportion de cuivre et d'ardoise, et de canopée arbustive, dominée par l'ensemble Trafalgar-Gleneagles situé à la charnière entre cette unité et celle du flanc sud.

Le sommet boisé, les parcs Summit et Sunnyside

Le plus grand espace vert de la Ville de Westmount, un lieu pour marcher dans une forêt urbaine mature, un sanctuaire d'oiseaux et de fleurs sauvages.

Le belvédère situé au sud du parc Summit est un des trois plus importants belvédères de la montagne.

Le sommet boisé constitue l'aboutissement des vues offertes en amont dans l'axe de plusieurs rues nord-sud de l'unité.

LES PARCOURS

Le chemin de la Côte-Saint-Antoine, originant à la rue Sherbrooke dans un noyau civique et institutionnel fort de la Ville de Westmount, permet de découvrir le quartier résidentiel en suivant le tracé d'un ancien parcours amérindien.

The Boulevard est une importante artère de transit mais aussi un important parcours de découverte à la jonction de la trame de rues nord-sud (en aval) et des voies sinueuses voisinant le sommet (en amont).

L'avenue Westmount offre un parcours plus intime de découverte du quartier résidentiel.

Les rues sinueuses du sommet permettent d'apprécier les qualités paysagères du secteur et des propriétés limitrophes. La plus significative est Summit Circle bordée d'un côté par des résidences somptueuses et de l'autre par le parc Summit avec sa verdure et ses affleurements rocheux. En raison de son élévation et du caractère paisible du secteur, elle permet d'apprécier les vues offertes à l'endroit de percées entre les résidences mais surtout depuis le belvédère aménagé au sud du parc Summit. Des vues s'offrent sur la ville, le centre-ville, le fleuve, l'île des Sœurs, les autres Montérégiennes.

De nombreuses rues nord-sud offrent des vues en amont vers le sommet boisé ou en contrebas vers la ville et le fleuve.

DIAGNOSTIC : LES PRINCIPALES PERMANENCES ET TRACES DE L'HISTOIRE DANS LE PAYSAGE

Le sommet de la colline couvert de feuillus, associé à l'ancienne propriété transférée à la Ville de Westmount en 1940 à la condition qu'elle demeure une réserve faunique et ornithologique

La trame orthogonale au sud de The Boulevard et les rues sinueuses au nord

Les rues bordées d'arbres feuillus matures et sans fils aériens

Les nombreuses résidences cossues, plusieurs profitant des vues offertes en contrebas

Le chemin de la Côte Saint-Antoine suivant le tracé d'un ancien parcours amérindien

LES ENJEUX

- Minéralisation et imperméabilisation progressives du territoire
- Entretien des vues offertes depuis les belvédères



Vue vers le sud

4.6 ENTRE-MONTS

LA RELATION DE L'UNITÉ AVEC LA MONTAGNE

L'entre-monts, seule unité intérieure, se trouve au cœur de la montagne. Cette unité topographique unique forme une vallée, ovoïde et concave, ceinturée par des versants aux pentes variables et par les sommets des trois collines de la montagne. Cette cuvette touche aux autres unités par sa ligne de crête et ses seuils, et s'épanche par trois coulées.

L'entre-monts se distingue par son caractère intimiste, à l'écart de la ville. Territoire essentiellement vert, à vocation publique et semi-publique, il regroupe les deux grands cimetières, Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal, et les parties intérieures à la montagne des parcs du Mont-Royal et Summit.

Dans l'histoire

- Héritage exceptionnel des 19e et 20e siècles, les cimetières Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal et le parc du Mont-Royal témoignent des grands mouvements européens et américains d'aménagement des cimetières ruraux et des grands parcs urbains du 19e siècle
- Le noyau « vert » de la montagne constitué des grandes propriétés des deux cimetières et du parc qui créent une continuité et l'impression d'un grand ensemble
- La maison Smith, construite en 1858, unique résidence ancienne au cœur de l'entre-monts et témoin d'une vaste propriété rurale

LES GRANDES COMPOSANTES QUI STRUCTURENT LE PAYSAGE

Les hauteurs des collines du Mont-Royal, d'Outremont et de Westmount

Les hauteurs des trois collines encadrent le fond de la cuvette de l'entre-monts. La ligne de crête reliant les trois sommets se creuse aux coulées et ondule selon le profil arrondi des trois collines d'où émergent l'Oratoire Saint-Joseph (colline de Westmount), la tour de l'Université de Montréal (colline d'Outremont) et la croix (colline du Mont-Royal). Ces trois éléments, points de repère et monuments architecturaux identitaires, marquent physiquement et symboliquement le caractère de l'unité.



Entre-monts - photo oblique

Les hauteurs se composent de versants aux pentes variables, incluant des escarpements, des affleurements rocheux, des plateaux inclinés et des terrasses. Des massifs d'arbres feuillus couvrent les hauteurs des trois collines et la couverture végétale s'étend vers le fond de la cuvette dans une texture de moins en moins dense, plus aménagée et ordonnée.

Des secteurs de sépultures des deux grands cimetières se partagent les hauteurs de la colline d'Outremont. Quant aux hauteurs de la colline du Mont-Royal, elles sont occupées par une mince bande du parc du Mont-Royal avec une partie du chemin Olmsted et de la voie Camillien-Houde, bordées par des terrasses de sépultures du cimetière Mont-Royal. Les tracés sinueux du chemin Belvédère et de l'avenue Ridgewood et son quartier résidentiel montent sur le versant nord de la colline de Westmount alors que le parc Summit, sanctuaire d'oiseaux et réserve naturelle, en coiffe le sommet.

Des vues vers l'intérieur de la cuvette s'offrent depuis Summit Circle, les cimetières et le parc du Mont-Royal, permettant de saisir la géomorphologie de la montagne et de comprendre les caractéristiques spatiales de l'entre-monts.

Le fond texturé et verdoyant de la cuvette

Des plaines, des plateaux et des vallons diversifient le doux relief de la cuvette. La végétation s'ordonne en différents bois et en pelouses plantées, ou définit de grands espaces ouverts, libres ou émaillés de monuments et d'œuvres d'art funéraire et de sculptures. Du fond de la cuvette, trois seuils permettent d'accéder aux autres unités topographiques : les deux seuils du chemin de la Côte-des-Neiges et le seuil du chemin de la Forêt.

Ce territoire dominé par le vert comprend la majeure partie des deux grands cimetières et une partie du parc du Mont-Royal. Peu de bâtiments y sont implantés ; une concentration

de bâtiments se trouve dans le secteur nord-ouest du cimetière Notre-Dame-des-Neiges et d'autres sont érigés en bordure du chemin de la Côte-des-Neiges au bas de la colline de Westmount (hautes conciergeries surmontées d'antennes, maisons en rangées, bâtiment municipal attenant au réservoir de la Côte-des-Neiges, manège militaire). Depuis le chemin de la Côte-des-Neiges, les accès au chemin Remembrance créent un nœud véhiculaire derrière lequel se cache l'accès au parc du Mont-Royal. La voie Camillien-Houde et le chemin Remembrance, routes de plaisance au caractère autoroutier, coupent la cuvette.

Des vues d'ensemble se dégagent depuis les seuils. Les grandes aires dégagées y offrent des vues ouvertes vers les trois sommets révélant l'ampleur et l'étendue de l'unité.

Les grands ensembles

Le cimetière Mont-Royal se distingue par sa beauté naturelle et sa composition organique, les espaces de sépultures individuelles y formant un cadre paysager pittoresque recherché. À l'entrée discrète par le chemin de la Forêt se dresse un portail monumental encadré de masses d'arbres. L'entrée sud par la voie Camillien-Houde offre une vue d'ensemble sur des espaces de sépultures parsemés d'arbres isolés.

Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, dont la partie originale a été dessinée par l'architecte arpenteur Henri-Maurice Perreault, comporte une entrée marquée par un portail monumental encadré d'une clôture décorative. Une vaste plaine dégagée se déploie et permet de contempler le panorama et une allée bordée d'arbres forme un axe cérémonial. Des alignements de grands arbres encadrent ses allées et de nombreux éléments monumentaux et architecturaux structurent sa composition, y créent un cadre solennel et lui confèrent un grand intérêt artistique. Il s'en dégage une ambiance classique et pittoresque qui marque aussi l'ambiance sur le chemin de la Côte-des-Neiges et le chemin Remembrance qui le longent.

Le parc du Mont-Royal, créé pour rendre les lieux accessibles aux citoyens selon le concept de Frederick Law Olmsted, s'étend plus doucement jusqu'aux cimetières et la coulée de la Côte-des-Neiges. Le secteur, nommé la clairière, constitue la partie du parc la plus ouverte et la plus accessible par sa polyvalence. La clairière reflète encore le principe selon lequel chaque geste

posé sur la montagne doit participer à une œuvre d'art globale et permettre le ressourcement au contact de la nature. Elle présente une mise en scène artistique et une séquence paysagère alternant de la nature exubérante à une vaste pelouse ondoyante marquée d'un plan d'eau calme bordé par un pavillon moderne. Ce plan d'eau, le lac aux Castors, a été créé par Frederick Gage Todd sur un ancien marécage, à l'endroit préconisé par Olmsted pour un plan d'eau. De grands stationnements et les chemins Remembrance/Camillien-Houde créent une rupture d'échelle et de caractère.

LES PARCOURS

Le chemin de la Côte-des-Neiges livre de nombreux éléments d'intérêt liés à l'histoire de la montagne; les réservoirs, les quartiers résidentiels, le manège militaire, le parc du Mont-Royal, le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Artère véhiculaire importante et corridor de transport en commun, il est un parcours peu invitant pour les piétons compte tenu de sa géométrie, de l'espace réduit en trottoir et de la vitesse de la circulation.

Le chemin Remembrance, anciennement chemin Shakespeare, et la voie Camillien-Houde offrent un accès véhiculaire au parc et aux deux cimetières, et la découverte des espaces de sépultures de ces derniers. D'une conception inspirée des routes panoramiques américaines (parkway), leur caractère de voie rapide, bidirectionnelle à double-voie et leur large emprise priorisant l'automobile vont à l'encontre de la vision d'Olmsted qui favorisait la valeur thérapeutique d'une lente montée et d'une découverte progressive par une succession de paysages ayant un intérêt et une valeur esthétique. Une vue magnifique du sommet Westmount est par ailleurs offerte dans l'axe du chemin Remembrance.

L'entre-monts comprend une myriade de sentiers, chemins, et cheminements secondaires, épousant la topographie et offrant une multitude d'expériences (visuelles, sensorielles, esthétiques), la découverte progressive, l'appréciation et la contemplation de ses natures et cultures variées.



Les principaux parcours piétonniers sont :

- le chemin Olmsted et le chemin du lac qui sont des tronçons polyvalents permettant la découverte du secteur de la clairière et qui se rattachent à d'autres chemins menant vers les sommets et versants extérieurs;
- le chemin de ceinture, qui permet aux piétons et cyclistes de découvrir des paysages et lieux d'intérêt, et qui traverse le secteur à plusieurs endroits, en façade du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges ainsi qu'aux environs du lac pour se connecter aux chemins Olmsted et Remembrance;
- les chemins de traverse qui profitent de chemins existants dans les deux cimetières offrent aux piétons d'agréables lieux de promenade en direction de divers points de destination (parc du Mont-Royal, sommet d'Outremont, parc du Troisième Sommet, seuil du chemin de la Forêt, seuil Côte-des-Neiges voisinant l'Université de Montréal).



Vue vers le sud_est

4.6 ENTRE-MONTS

DIAGNOSTIC : LES PRINCIPALES PERMANENCES ET TRACES DE L'HISTOIRE DANS LE PAYSAGE

Une topographie en cuvette typique d'une appartenance aux Montérégiennes

Les bois feuillus sur les sommets

L'abondance d'arbres et d'arbustes, leur organisation et leur grande variété horticole, et la présence d'arbres et d'ensembles d'arbres remarquables dans les cimetières et le parc du Mont-Royal

La typologie organique et irrégulière des chemins et sentiers sinueux, adaptés à la topographie

Les aménagements des cimetières et du parc du Mont-Royal témoignant des tendances pittoresques et pastorales du 19e siècle, inspirés du génie du lieu par des aménagements adaptés à la topographie, une diversité horticole, une mise en scène et une découverte progressive

Le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges :

- _ se distingue par un esprit classique hérité des siècles qui forge sa partie la plus ancienne avec des allées axiales et par une vision plus pittoresque de la nature avec des allées serpentant à l'intérieur d'îlots et des plantations disposées de façon aléatoire
- _ la plaine ouverte et dégagée qui notamment témoigne du caractère rural initial du lieu
- _ les éléments monumentaux et architecturaux dont le portail de l'entrée principale et sa clôture décorative, le charnier, la chapelle, le pavillon administratif
- _ les monuments, comme collection de sculptures funéraires dont plusieurs ont été créées par des artistes de renom pour des personnages d'importance historique, pour leurs valeurs esthétique et artistique
- _ la trace du ruisseau Raimbault qui se lit par un dénivelé dans la plaine
- _ reconnu comme lieu historique national du Canada

Le Cimetière Mont-Royal

- _ représentant l'idéal pittoresque du mouvement des cimetières ruraux en Europe et Amérique au 19e siècle par son aménagement artistiquement composé de chemins sinueux et d'îlots d'arbres, de massifs d'arbustes et de pelouses
- _ de nombreux monuments créés pour des personnages d'importance historique
- _ la partie centrale depuis le portail
- _ l'architecture et les éléments construits, dont le portail monumental néo-gothique
- _ le ruisseau Springgrove, seul ruisseau naturel qui subsiste sur la montagne
- _ reconnu comme lieu historique national du Canada

Le parc du Mont-Royal :

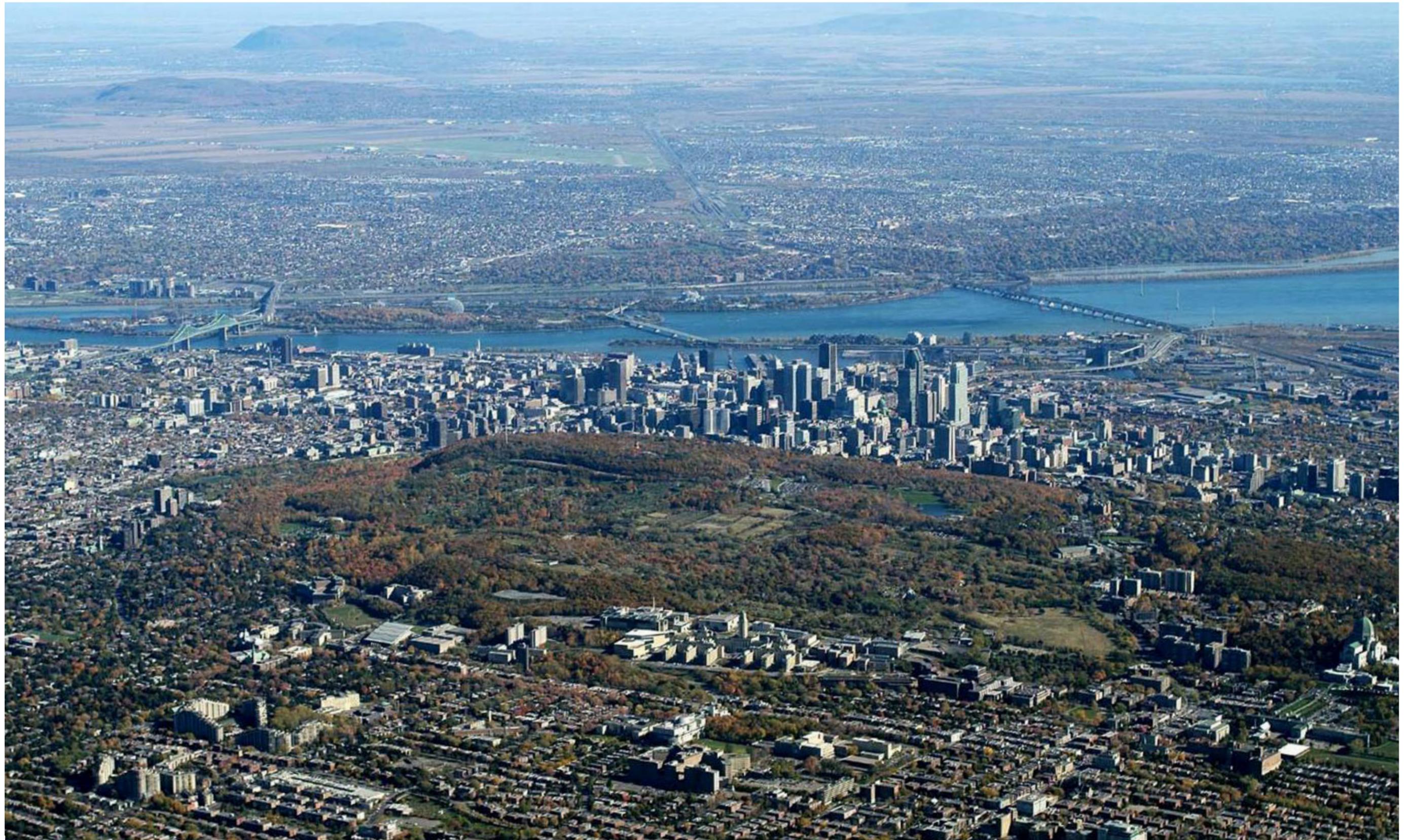
- _ œuvre paysagère et un des sept plus importants parcs urbains conçus par Frederick Law Olmsted
- _ le chemin Olmsted comme principal témoin du plan Olmsted
- _ la maison Smith, ancienne résidence rurale construite en 1858, avant la création du parc
- _ la clairière nommée par Olmsted comme grande aire gazonnée parsemée d'arbres
- _ le lac aux Castors, aménagé en 1938 à l'endroit d'un ancien marécage et là où Olmsted souhaitait un plan d'eau, et son pavillon construit en 1958 suivant les plans des architectes Hazen Sise et Guy Desbarats

La présence de points de repère significatifs marquant les trois sommets : Oratoire Saint-Joseph, tour de l'Université de Montréal, croix du Mont-Royal

Le chemin de la Côte-des-Neiges, ancien sentier amérindien et parcours fondateur

LES ENJEUX

- La qualité de l'expérience paysagère amoindrie et affectée par :
 - les infrastructures véhiculaires non conviviales et peu sécuritaires pour les piétons et cyclistes
 - des aménagements non harmonisés au caractère du lieu
 - le manque de continuité entre les différents parcours, sentiers et cheminements secondaires
 - la disparition des cours d'eau qui contribuent notamment à l'expérience sensorielle
 - les plantes envahissantes qui notamment obstruent des vues
 - la pratique d'activités non compatibles avec l'ambiance du lieu
 - la sensation d'insécurité reliée au manque de signalisation et d'orientation
- Le dialogue entre les composantes naturelles et culturelles et l'équilibre entre l'usage et la conservation face à de nouveaux besoins (p.ex. antennes, columbariums, stationnements) impliquant notamment la recherche de nouvelles solutions vertes et la mise en place des corridors écologiques
- La visibilité et la lisibilité des vues internes exceptionnelles offertes depuis de nombreux points de l'entre-monts et depuis les sommets (notamment vers le nord depuis le chemin Olmsted, depuis le sommet de Westmount et depuis le secteur Mountain view du Cimetière Mont-Royal) vers les points de repère significatifs face à la végétation pouvant les obstruer, et la disparition des espaces ouverts permettant de saisir la vue d'ensemble
- Une vision d'ensemble partagée concernant l'aménagement et la gestion du domaine public, la réalisation d'interventions coordonnées entre elles (plantation d'arbre de rue, éclairage, etc.)
- La qualité de la mosaïque d'éléments naturels et culturels, menacée notamment par le vieillissement de la forêt, la perte d'arbres remarquables, la disparition progressive d'espaces ouverts
- L'intégrité des ensembles paysagers d'intérêt confrontée :
 - aux exigences des infrastructures pour accommoder les véhicules (larges emprises routières, aires de stationnements asphaltées, signalisation directionnelle et fonctionnelle, agrandissement et emplacement inadéquat d'aires de service et de cours de voirie) en rupture avec le caractère paisible, intimiste et champêtre de l'entre-monts
 - à la détérioration des éléments construits (monuments, escaliers, sentiers, murets de pierre, clôtures décoratives, etc.)
 - à l'enlèvement ou au remplacement des éléments bâtis par de nouvelles constructions mal intégrées ou par des matériaux non durables
 - à l'effet cumulatif de l'ajout d'équipements sans vision d'ensemble cohérente et sans perception claire de l'aménagement
 - à l'intégration d'aménagements en rupture avec la topographie naturelle
 - à la modification de la trame de tracés d'origine et de leur relation avec des alignements et plantations d'arbres



Vue vers le sud-est - photo oblique

Source : photo Air Imex, VdeM

5. PRINCIPES DIRECTEURS



Vue vers le sud-ouest

Source : photo Air Imex, VdeM

MISE EN CONTEXTE

Suite à la caractérisation paysagère et à l'identification des principaux enjeux de paysage, il coule de source d'énoncer au présent Atlas les grands principes devant orienter les interventions pouvant avoir une incidence sur le paysage de la montagne.

Ces principes s'inspirent grandement des enseignements et de la vision du mont Royal reçus de Frederick Law Olmsted dont les réflexions à l'égard du paysage de la montagne sont toujours d'une grande pertinence et bien d'actualité.

Plusieurs orientations et principes en lien avec le paysage de la montagne ont été énoncés dans d'autres contextes par le MCCC et la Ville de Montréal : notamment au document de travail Les valeurs et les patrimoines du mont Royal du ministère (les principes qu'il contient sont d'ailleurs énoncés dans l'introduction de l'Atlas), au PPMVMR et au Plan d'urbanisme de la Ville.

Les principes directeurs qui suivent ne se substituent pas à ces encadrements, mais visent plutôt à les compléter pour mieux guider l'évolution du paysage. La lecture de ces principes doit permettre de saisir, de façon concise, l'esprit dans lequel les interventions touchant le paysage devraient être conçues et inspirer des réalisations cohérentes, compatibles avec le caractère de la montagne. Leur application permettra de préserver la qualité des paysages de la montagne.

PRINCIPES DIRECTEURS

Contribuer à la valeur de l'ensemble, à la valorisation du paysage

Le paysage de la montagne est l'amalgame des gestes posés sur le territoire. Les interventions qui s'y inscrivent ne doivent pas être conçues comme des gestes isolés, des fins en soi, mais plutôt contribuer à la valeur d'ensemble d'une œuvre cohérente, à l'expérience paysagère du parcours, à la composition d'un paysage harmonieux, et soutenir sa découverte. Agir pour créer une œuvre paysagère cohérente pour la montagne implique de préserver, maintenir, restaurer ou mettre en valeur des aspects significatifs de son paysage d'origine naturelle ou humaine, tout en intégrant les transformations contemporaines car son paysage est aussi vivant et dynamique. Une expérience paysagère de qualité sur la montagne, tant diurne que nocturne, concerne tous les lieux, privés et publics, et exige d'inscrire les diverses interventions dans une vision d'ensemble.

Respecter le génie du lieu

La montagne n'est pas un lieu anodin, elle est LA montagne digne, forte, inspirante; un lieu unique hautement signifiant qui comporte des composantes naturelles et culturelles de très grande qualité. Les interventions qui touchent son paysage doivent en respecter et préserver le charme naturel, les atouts, les traits et les dimensions diversifiés, contribuer à sa découverte, le cas échéant, être subordonnées à l'intention forte d'aménagement, et surtout s'inscrire en cohérence avec le génie du lieu. En tant que montagne, une attention particulière doit être accordée au respect de la topographie et à l'intégration d'interventions qui traduisent un design et une vision adaptés au caractère de la montagne.

Rencontrer les plus hauts standards de qualité

La conception, la réalisation et l'entretien des éléments composant le paysage du mont Royal doivent rencontrer les plus hauts standards de qualité. Les gestes posés doivent viser la valorisation, le maintien et le renforcement des qualités paysagères de la montagne en misant sur la sobriété et la permanence.

Intervenir avec une vision à long terme

Les montréalais ont hérité de cette montagne qui se mérite le statut d'arrondissement historique et naturel. Pour les générations actuelles et futures, il importe de soigner les interventions qui s'y font. La montagne ne se prête pas aux interventions de qualité éphémère, aux solutions temporaires élaborées à la sauvette en réponse à de nouvelles problématiques, aux modes passagers, aux gestes désarticulés qui font fi des qualités et de l'esprit du lieu. Les gestes posés à l'endroit de son paysage qui évolue doivent porter la marque de notre époque et s'inscrire aussi dans un esprit de continuité, de cohérence et de respect du legs du passé et dans la perspective d'une vision à long terme.



photo : Alain Laforest , 2012

